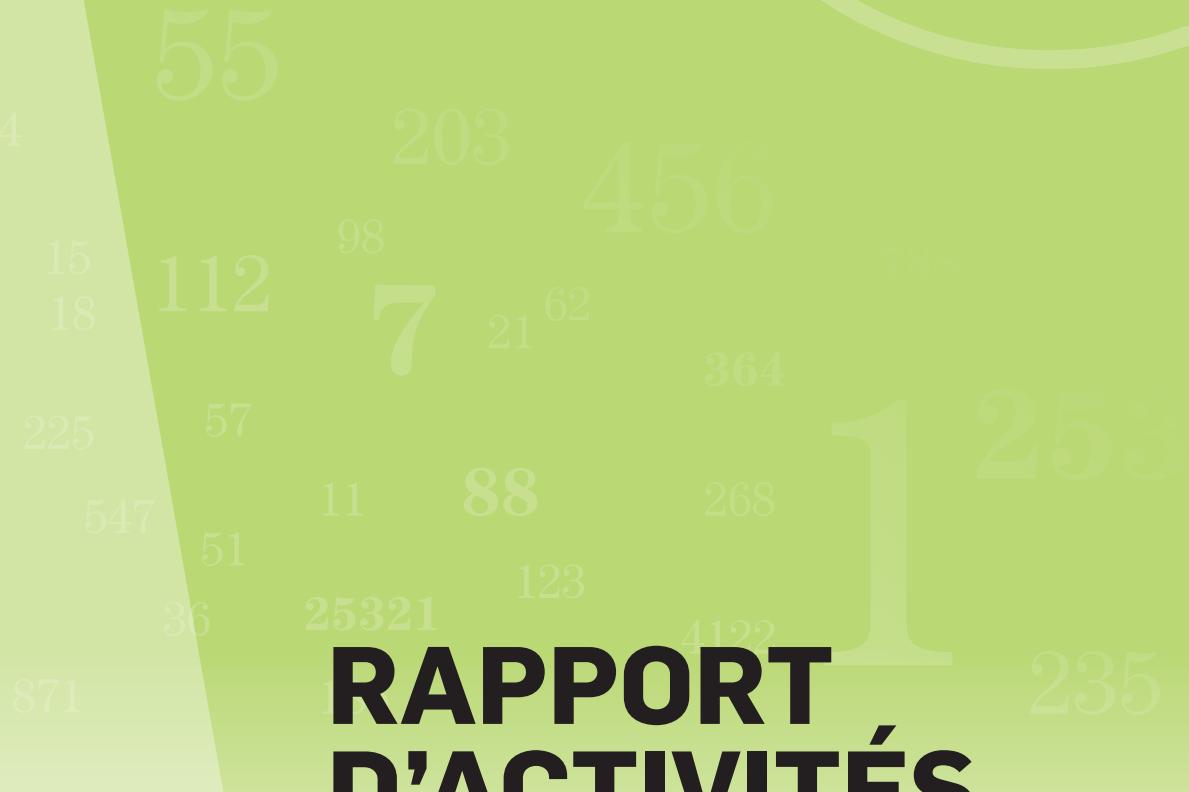


The logo consists of the lowercase letters "ccid" in a bold, black, sans-serif font. The letter "c" is positioned above the "ci" duo, which is above the "d".

RAPPORT D'ACTIVITÉS

PÉRIODE DU 1^{ER} JUILLET 2024 AU 30 JUIN 2025

TABLE DES MATIÈRES

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE	5
ORDRE DU JOUR	5
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE.....	5
ORDRE DU JOUR	5
PROCÈS-VERBAL.....	7
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE	7
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2024-2025	15
LES MEMBRES DU BUREAU DE DIRECTION DE LA CCID	15
LES ADMINISTRATEURS ET ADMINISTRATRICES DE LA CCID	16
NOTRE PORTRAIT	17
NOTRE MISSION	17
LA PERMANENCE.....	19
MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE	20
RAPPORT DU PRÉSIDENT	21
FAITS SAILLANTS 2024-2025.....	22
LES BONS COUPS.....	24
REMERCIEMENTS	25
ÉTATS FINANCIERS	27

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE

ORDRE DU JOUR

1. Accueil et mot de bienvenue
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Approbation des règlements généraux

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

ORDRE DU JOUR

1. Accueil et mot de bienvenue
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du lundi 30 septembre 2024
5. Rapport de la direction générale
6. Rapport du président
7. Présentation du rapport financier
8. Nomination d'un vérificateur
9. Cotisation annuelle
10. Recommandation du comité de mise en nomination pour le nouveau Conseil d'administration
11. Ratification des actes posés par les administrateurs
12. Affaires diverses
 - 12.1...
13. Période de questions
14. Levée de l'assemblée

PROCÈS-VERBAL

Assemblée générale annuelle

Lundi 30 septembre 2024 – Plateforme Zoom - 16 h

1- ACCUEIL ET MOT DE BIENVENUE

Alexandra Houle, directrice générale de la Chambre de commerce et d'industrie de Drummond souhaite la bienvenue aux membres présents et déclare l'assemblée générale ouverte. Éric Lauzon-Duhame agira en tant qu'animateur d'assemblée.

2- CONSTATION DU QUORUM

Elle mentionne que selon l'article 3.4 du Règlement numéro 1 de la CCID, les membres présents à l'assemblée générale annuelle constituent le quorum.

3- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Paul Gagné et appuyé par Nicolas Bouchard d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

1. Accueil et mot de bienvenue
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 11 septembre 2023
5. Rapport de la direction générale
6. Rapport du président
7. Présentation du rapport financier
8. Nomination d'un vérificateur
9. Cotisation annuelle
10. Recommandation du comité de mise en nomination pour le nouveau Conseil d'administration
11. Ratification des actes posés par les administrateurs
12. Affaires diverses
 - 12.1...
13. Période de questions
14. Levée de l'assemblée

4- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE ET ANNUELLE DU 11 SEPTEMBRE 2023

Considérant que les membres de la Chambre ont reçu, dans les délais prescrits, l'avis de convocation annonçant la tenue de l'assemblée générale annuelle pour l'exercice du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024.

Considérant que les membres ont aussi reçu copie du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 11 septembre 2023 et qu'ils ont pu en prendre connaissance.

En conséquence, proposition est faite par Mathieu Morin, appuyée par Maryse Rousseau, d'autoriser la dispense de la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle.

Puisqu'aucune correction ou modification n'est demandée, nous sollicitons une proposition pour adopter les procès-verbaux de l'Assemblée générale extraordinaire et annuelle de 2023. Élise Laramée fait la proposition d'adoption du procès-verbal et est appuyée par Thomas Gaudet.

5- RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

C'est avec une équipe de la permanence complète que la CCID a réalisé la saison 2023-2024. Je remercie d'emblée leur dévouement et leur engagement envers notre organisme. C'est ensemble que nous nous engageons, que nous relevons de grands défis et que nous sommes orientés par l'atteinte de nos objectifs envers nos membres, notre MRC et notre organisation.

Notre organisation a offert une belle variété d'activités encore cette année. Rappelons-nous de notre Coquetel de la Rentrée, de notre soirée Hommage au Bâtisseur, de notre Soirée Reconnaissance, de notre Journée de golf, mais aussi des café-rencontres avec les ministres Pierre Fitzgibbon et Éric Girard – une exclusivité CCID – de la soirée inter-chambres organisée en collaboration avec la Jeune chambre de Drummond, de même qu'une visite d'entreprise organisée conjointement avec l'UQTR.

La CCID, c'est aussi des services et avantages membres. Nous offrons une gamme complète de produits à des prix avantageux pour nos membres que nous bonifions continuellement grâce à des collaborateurs qui partagent nos valeurs et qui ont eux aussi le désir d'être présents pour nos membres.

Une autre année de plus à être agiles, à apprendre et à bâtir de solides relations professionnelles. Je remercie l'équipe de la permanence : Audrey Fontaine qui occupe maintenant son poste aux communications à temps plein, à Chantale Chouinard qui ajoute une touche de légèreté à notre quotidien, à Karine Pruneau qui est prête à faire l'impossible pour assurer le succès de nos activités et Michel-David Lefebvre qui accompagne sans relâche nos membres.

Merci à nos bénévoles, à nos partenaires et à nos membres qui ont contribué au succès de la saison 2023-2024.

6- RAPPORT DU PRÉSIDENT

La saison 2023-2024 de la Chambre de commerce et d'industrie Drummond aura été une année ponctuée de renouveau. Grâce au travail de recrutement effectué par la direction générale, l'équipe de la CCID est maintenant complète, ce qui permettra à l'organisation de briller.

En tant que membre du conseil d'administration, notre rôle est de donner à l'équipe de la permanence les outils nécessaires pour répondre à la mission de la CCID. Ainsi, je suis très fier de l'accompagnement effectué afin d'améliorer, entre autres, les processus administratifs ainsi que la gestion des opérations financières. Les bases doivent être solides pour assurer la pérennité de l'organisation, et si nous pouvons diminuer le temps imparti aux activités administratives, c'est du temps qui sera remis directement dans la mission.

Je suis particulièrement fier du chemin accompli, cette année, grâce au travail acharné de mes prédécesseurs et de la permanence. Nous avons eu des affluences record à nos événements, nous avons obtenu des mandats de promoteur collectif afin d'offrir des formations des plus pertinentes à nos membres et la liste des avantages membres se bonifie sans cesse. D'ailleurs, nos membres sont également en forte croissance, signe de la pertinence de la CCID.

Nos positions sur les grands enjeux de la MRC Drummond demeurent aussi notre priorité. Que ce soit dans le suivi du dossier du hub ferroviaire, du dossier de l'hôpital régional ou encore sur les développements de la filière batterie dans notre région voisine, nous avons les intérêts de nos membres à cœur.

Avec une base solide et une équipe compétente, la prochaine saison sera assurément l'occasion d'innover et de rayonner, un travail très motivant pour un conseil d'administration.

7- PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER

M. Maxime Brault de la firme Groupe RDL Drummondville, vérificateur externe de la CCID, présente les états financiers pour l'exercice terminé le 30 juin 2024.

Une fois les détails du rapport exposés, il est proposé par Maryse Morel, appuyé par Carl Dupuis d'accepter les états financiers se terminant le 30 juin 2024 tel que présentés.

8- NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR

Tel que le stipule l'article 10.3 de notre règlement numéro 1, nous devons procéder à la nomination d'un vérificateur des livres de la Chambre pour le prochain exercice, soit l'exercice 2024-2025.

Il est proposé par Thomas Gaudet, appuyé par Christian Daunais que Mallette, soit retenu comme firme comptable auditrice pour le mandat 2024-2025

9- TAUX DE COTISATION ANNUELLE

Tel que stipulé à l'article 2.5 du Règlement numéro 1 de la Chambre, le coût de la cotisation est établi annuellement par le conseil d'administration. Pour l'année 2024-2025, le conseil d'administration a établi les modifications suivantes.

Le tableau des taux de cotisation est donc le suivant : Taux 2024-2025

Travailleurs autonomes	160 \$
Membre corporatif	275 \$ (2 représentants)
Membre corporatif	350 \$ (3 représentants)
Membre corporatif	425 \$ (4 représentants)
Institutions financières	560 \$ (4 représentants de base)
Représentant supplémentaire	100 \$

Aucun vote n'est à faire.

10- RECOMMANDATION DU COMITÉ DE MISE EN NOMINATION POUR LE NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En conformité avec le règlement no. 1 de la CCID, article 4.2, le conseil d'administration se compose d'un maximum de seize administrateurs, il est proposé de recommander la constitution du conseil d'administration comme suit :

- **Nicolas Bouchard**, conseiller en sécurité financière, Gestion Livazy
- **Christian Daunais**, chef de service, santé et sécurité, environnement, GBI
- **Éric Lauzon-Duhaime**, directeur général-adjoint, Collège Saint-Bernard
- **Carl Dupuis**, directeur des opérations et associé, Unigrav + Usimm
- **Thomas Gaudet**, analyste financier, Altitude conseils financiers
- **Geneviève Lacharité**, propriétaire, Gymnase Drummond
- **Élise Laramée**, directrice adjointe, direction de la Formation continue et des services aux entreprises, Inc du Cégep Drummond
- **Maryse Morel**, directrice générale, Promutuel Assurance Centre-Sud
- **Julie Rainville**, conseillère en attraction de talents, Drummond Économique
- **Maxime Valiquette-Chapleau**, conseiller en développement économique, Coordonnateur – Cellule de mentorat, Drummond Économique
- **Anthony Caillé**, directeur bureau de projet, Promutuel Assurance Centre-Sud, Représentant de la JCD

Madame Alexandra Houle, directrice générale, siège d'office au bureau de direction et au conseil d'administration, à titre de secrétaire et n'a pas le droit de vote.

Les règles et procédures entourant la nomination des administrateurs et la formation du conseil d'administration ont été respectées.

Il est proposé par Maryse Rousseau et secondé par Paul Gagné d'adopter les candidatures en bloc.

Il est proposé par Maryse Rousseau et secondé par Paul Gagné d'adopter l'ensemble des candidatures proposées.

11- RATIFICATION DES ACTES POSÉS PAR LES ADMINISTRATEURS

Nous procémons maintenant à la ratification des actes posés par les administrateurs. Il est proposé par Paul Gagné, appuyé par Yves Grondin, de ratifier les actes posés par les administrateurs de la Chambre pour le mandat 2023-2024.

12- AFFAIRES DIVERSES

Aucune affaire diverse n'a été proposée par les membres.

13- PÉRIODE DE QUESTIONS

Comités de travail

Y aura-t-il de nouveaux des comités de travail au sein de la CCID ? Monsieur Éric Lauzon-Duhaime fait mention qu'il y aura effectivement de nouveau constitution de certains comités selon les besoins puisque notre organisation évolue avec le temps.

Durée mandat présidence

Est-ce que le mandat du président pourrait être minimal de deux ans ? Ce point en sera un de discussion en conseil d'administration.

14- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Kathleen Beauchesne propose la levée de l'assemblée. Cette proposition est appuyée par Maryse Morel.



Éric Lauzon-Duhaime,
Président



Alexandra Houle
Directrice générale

214 225 547 51 57 11 88 123 268 364 456 203 98 21 62 7 112 15 18 69 9 66 2544 55 899 826 788 11558 154 1 253 RAPPORT D'ACTIVITÉS 13



L'ENGAGEMENT QUI COMPTE.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2024-2025

LES MEMBRES DU BUREAU DE DIRECTION DE LA CCID



**ÉRIC
LAUZON-DUHAIME**

Président
Collège Saint-Bernard



**ÉLISE
LARAMÉE**

Vice-présidente
Formation continue et des services
aux entreprises, Inc du Cégep
Drummond



**CARL
DUPUIS**

Vice-président
Unigrav + Usimm



**THOMAS
GAUDET**

Trésorier
Altitude conseils financiers

55

66 2544

4 69 9

15 18 112

225 57

214

LES ADMINISTRATEURS ET ADMINISTRATRICES DE LA CCID



CAROLINE BEAUMONT

Administratrice
UQTR



CHRISTIAN DAUNAIS

Administrateur
GBI



GENEVIÈVE LACHARITÉ

Administratrice
Gymnase Drummond



JULIE RAINVILLE

Administratrice
Drummond économique



MAXIME VALIQUETTE-CHAPLEAU

Administrateur
Drummond économique



NICOLAS BOUCHARD

Administrateur
Gestion Livazy



ANTHONY CAILLÉ

Représentant de la Jeune Chambre de Drummond
Promutuel Assurance Centre-Sud

NOTRE PORTRAIT

C'est une initiative de M. Napoléon Garceau qui a mené, en 1902, à la fondation de ce qu'on appelle aujourd'hui la Chambre de commerce et d'industrie de Drummond (CCID). Plus de 120 ans plus tard, la CCID est toujours un regroupement volontaire de citoyennes et de citoyens qui mettent en commun leurs expériences en vue de promouvoir et de défendre les intérêts de l'ensemble de la communauté.

La Chambre de commerce et d'industrie de Drummond a été l'instigatrice de projets d'envergure et travaille encore à la réalisation d'idées émanant de gens d'ici, qu'elles touchent les secteurs industriel, commercial, culturel, éducatif ou autre. Elle est considérée à juste titre comme un outil de première main pour le développement de la région.

Dotée d'une histoire riche, la Chambre étend son action sur l'ensemble du territoire de la Municipalité régionale de comté de Drummond. C'est plus de 1 218 délégués, réparties dans plus de 594 entreprises membres qui traduisent d'ailleurs l'ampleur de son potentiel.

NOTRE MISSION

La Chambre de commerce et d'industrie de Drummond est vouée à l'essor et la viabilité de l'économie de la MRC de Drummond. Par ses prises de position, elle défend les intérêts de ses membres et joue un rôle dynamique de concertation pour faire progresser les dossiers prioritaires liés à la croissance économique.

LA PERMANENCE



**ALEXANDRA
HOULE**

Directrice générale



**MÉLISSA
HUOT**

Coordonnatrice
communications marketing

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



**ALEXANDRA
HOULE**

Directrice générale

Dans un contexte économique mondial teinté d'instabilité et de tensions protectionnistes grandissantes, les entreprises d'ici doivent faire preuve d'une agilité toujours plus grande. Les déboires du commerce international, les incertitudes liées aux échanges transfrontaliers et les débats autour de la main-d'œuvre étrangère viennent inévitablement influencer l'économie de notre région.

Cependant, dans ce paysage en constante mutation, la CCID n'est pas qu'un témoin : elle agit ! En effet, toute l'équipe se fait un devoir de représenter les intérêts de nos membres avec conviction, tout en s'imposant comme un acteur de changement et une voix forte face aux enjeux qui freinent le développement de nos entreprises. Que ce soit en matière d'accès à une main-d'œuvre qualifiée, de mobilisation pour des mesures d'aide aux entreprises de tous azimuts, ou encore pour des conditions propices à l'entrepreneuriat, notre équipe reste vigilante, proactive et résolument engagée.

L'année 2024-2025 aura été marquée par cette posture affirmée, mais aussi par une programmation riche et structurante. À travers nos événements phares, nos initiatives de réseautage, nos partenariats stratégiques et les services offerts à nos membres, nous avons poursuivi notre mission : soutenir, rassembler et propulser la communauté d'affaires de notre MRC.

Je tiens à remercier chaleureusement l'équipe permanente qui a porté cette année avec professionnalisme et dévouement. Même si nous terminons la saison dans un vent de transition, je vois dans ce mouvement une occasion de renouvellement. C'est avec humilité et enthousiasme que nous accueillons cette nouvelle étape, portés par le désir de faire toujours mieux, ensemble.

Merci à nos partenaires, à nos bénévoles et à nos membres, qui nous inspirent et nous motivent à bâtir un écosystème économique toujours plus fort, inclusif et résilient.

Alexandra Houle

RAPPORT DU PRÉSIDENT



**ÉRIC
LAUZON-DUHAIME**

Président

La saison 2024-2025 conclut un mandat de deux ans à la présidence du conseil d'administration de la Chambre de commerce et d'industrie Drummond, ainsi que six années d'engagement au sein de l'organisation. C'est l'occasion de souligner les avancées réalisées tout en regardant vers l'avenir, afin de poursuivre le travail au service du milieu d'affaires et de la communauté.

Au fil des dernières années, la CCID a progressivement renforcé son rôle, notamment dans le domaine de la formation collective. Des programmes comme COUD, Les Dirigeantes ou ceux destinés aux directions générales ont permis de répondre de manière concrète aux besoins de nos membres, tout en contribuant activement au développement des compétences dans la région.

Plus que jamais, les moments de rassemblement sont pertinents pour mettre en lumière la force de notre réseau. L'engouement pour nos événements témoigne d'ailleurs de cette vitalité. Dans un contexte d'incertitude, notamment au regard des relations économiques avec nos partenaires américains, il est essentiel que les acteurs du territoire maintiennent un dialogue ouvert. La CCID travaille à soutenir ces échanges, favorisant ainsi une meilleure compréhension des enjeux et une réflexion collective pour affronter les défis à venir.

Les efforts pour optimiser les processus internes ont aussi porté fruit : nous sommes maintenant mieux outillés pour livrer une programmation dynamique, pertinente et orientée vers les besoins réels du milieu d'affaires.

L'avenir de la CCID s'annonce prometteur. Les bases sont en place. Ce qui nous attend maintenant, c'est une phase de raffinement : rehausser encore la qualité de l'expérience membre, enrichir les services, et renforcer notre rôle de voix économique forte pour la région.

Je quitte mes fonctions convaincu que la Chambre pourra compter sur une équipe mobilisée et une communauté d'affaires engagée pour poursuivre son développement. Je tiens à remercier chaleureusement mes collègues du conseil d'administration, l'équipe permanente et tous les membres pour leur confiance, leur engagement et leur volonté commune de faire progresser Drummondville et sa région.

(Signature d'Eric Lauzon-Duhaime)

FAITS SAILLANTS 2024-2025

SEPTEMBRE.24

- 10 septembre : Coquetel de la rentrée présenté par Promutuel Assurance Centre-Sud
- 24 septembre : Série des midis-express : Webinaire sur le Régime d'assurance collective des Chambres de Commerce
- 25 septembre : Formation sur l'importance d'entretenir des relations positives et constructives avec les décideurs publics
- 30 septembre : AGA virtuelle

OCTOBRE.24

- 1^{er} octobre : Séance d'information pour les petites entreprises présentée par l'Agence du revenu du Canada
- 2 octobre : Séance d'information pour les petites entreprises incorporées présentée par l'Agence du revenu du Canada
- 9 octobre : Conférence sur la prévention du harcèlement psychologique et sexuel en milieu de travail
- 16 octobre : Série des midis-express : Webinaire sur l'avantage FlagShip en tant que membre de la CCID
- 23 octobre : Série des midis-express : Webinaire sur l'impact insoupçonné des événements en entreprises
- 30 octobre : Conférence de Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins

NOVEMBRE.24

- 5 novembre : Activité d'intégration des nouveaux membres
- 19 novembre : Série des midis-express : Webinaire sur les bienfaits de l'activité physique sur le rendement en entreprises
- 26 novembre : Série des midis-express : Webinaire concernant les services aux entreprises de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)
- 29 novembre : Conférence/information sur la Grande tournée du détail 2024

DÉCEMBRE.24

3 décembre : Série des midis-express : Webinaire concernant la plateforme TendersPage

JANVIER.25

27 janvier : Hommage au bâtisseur

FÉVRIER.25

26 février : Souper de la mairesse en collaboration avec la Ville de Drummondville et la Jeune Chambre de Drummond

AVRIL.25

15 avril : Soirée inter-chambres

16 avril : Débat électoral fédéral en collaboration avec la CDC Drummond

23 avril : Soirée reconnaissance

MAI.25

21 mai : Visite chez Micro Bird présentée en collaboration CCID/UQTR

JUIN.25

4 juin : Journée de golf

LES BONS COUPS

PROMOTEUR COLLECTIF –

Parcours Les Dirigeantes

Collaboration : École des entrepreneurs du Québec
Avec la participation financière du CPMT

PROMOTEUR COLLECTIF –

Programme directeurs généraux d'OSBL – Volet 2

Collaboration : École des entrepreneurs du Québec
Avec la participation financière du CPMT

PROMOTEUR COLLECTIF – Programme de formation de courte durée avec formule d'alternance travail-études – DEP en cuisine

Formation offerte par : Centre de formation professionnelle Paul-Rousseau

Collaboration : Centre de services scolaire des Chênes

Avec la participation financière du Gouvernement du Québec

PROMOTEUR COLLECTIF – Drummond est génie

Collaboration : CNIMI

Collaboration : Cégep Drummond

Avec la participation financière du Gouvernement du Québec

PROMOTEUR DE VIE – Centre d'écoute et de prévention du suicide Drummond

En novembre 2024, la CCID est devenue la première Chambre de commerce à endosser le rôle de promoteur de vie afin de contribuer au bien-être et à la santé mentale de notre équipe, mains également des membres de la communauté d'affaire Drummondvilloise.

DÉFENSE DES DROITS - Éducation

La CCID appuie le Cégep Drummond qui fait face aux contraintes et aux mesures budgétaires imposées par le gouvernement provincial.

DÉFENSE DES DROITS -

Travailleurs étrangers temporaires

La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) et la CCID pressent Ottawa d'imposer un moratoire immédiat sur les restrictions au Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET).

DÉFENSE DES DROITS -

Nouvel hôpital régional à Drummondville

Tout au long de l'année 2024-2025 la CCID s'est mobilisée pour un nouvel hôpital régional à Drummondville et a contribué à l'amélioration des soins de santé de la région.

DÉFENSE DES DROITS – Mesure d'aide aux PME

Une délégation de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ), dont la CCID, exhorte le gouvernement du Québec à proposer des mesures d'aide aux PME.

DÉFENSE DES DROITS – Langue française

La CCID et la SSJBCQ s'associent pour offrir un soutien aux personnes en apprentissage du français. Le *Comité de promotion de la langue française* vise deux objectifs : promouvoir la langue française et accompagner les commerçants dans leurs efforts pour intégrer les nouveaux arrivants.

Deux nominations pour la CCID au Gala des chambres organisé par la FCCQ

Audrey Fontaine, en nomination comme Employée de l'année, ainsi que l'organisation dans son ensemble en nomination dans la catégorie Recrutement pour la saison 2023-2024.

REMERCIEMENTS

GRANDS PARTENAIRES

La Chambre de commerce et d'industrie de Drummond tient à souligner la précieuse collaboration de Promutuel Assurance Centre-Sud et la Ville de Drummondville en tant que grands partenaires. Leur implication et leur collaboration pour notre organisme sont précieux.

Grâce à eux, nous réalisons des événements couronnés de succès et nous poursuivons notre mission. Nous contribuons ensemble au développement socio-économique drummondvillois.



PARTENAIRES

La Chambre exprime sa gratitude à l'endroit des entreprises, des organismes et des ministères qui s'associent à titre de commanditaires et/ou partenaires aux nombreuses activités que nous organisons.

FÉDÉRATION DES CHAMBRES DE COMMERCE DU QUÉBEC

Enfin, nous remercions la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) et sa présidente-directrice générale, M^{me} Véronique Proulx ainsi que son équipe qui nous permettent de vous offrir de nombreux services et/ou activités via ses partenariats avec d'autres organismes ainsi qu'avec certains ministères du Gouvernement du Québec.





ÉTATS FINANCIERS

30 juin 2025

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT.....	2 - 3
ÉTAT DES RÉSULTATS	4
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET.....	5
BILAN	6 - 7
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE	8
NOTES COMPLÉMENTAIRES	9 - 13
ANNEXES	14 - 15

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
La Chambre de commerce et d'industrie de Drummond,

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DRUMMOND** (Organisme), qui comprennent le bilan au 30 juin 2025, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 30 juin 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2024, malgré le fait qu'une portion des dépenses d'un projet n'était pas admissible à une subvention, la direction de l'Organisme a comptabilisé un produit et un apport à recevoir correspondant, ce qui constituait une dérogation aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Par conséquent, les produits de projets, l'excédent des produits sur les charges, l'actif net et l'apport à recevoir sont surévalués de 36 915 \$. De plus, au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2025, ledit apport à recevoir a été radié. Par conséquent, les charges sont surévaluées de 36 915 \$, et l'insuffisance des produits sur les charges et l'actif net sont sous-évalués du même montant.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Autre point

Les états financiers de l'Organisme pour l'exercice terminé le 30 juin 2024 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 30 septembre 2024.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mallette S.E.N.C.R.L. ¹

Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Québec, Canada
Le 11 septembre 2025

¹ CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A133765

MALLETTÉ

La Chambre de commerce et d'industrie de Drummond

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 30 juin

2025

2024

PRODUITS

Commandite - fonctionnement (annexe A)	49 000	\$ 51 500	\$
Projets (annexe B)	789 641	633 498	
Cotisations	152 973	145 215	
Commandites et droits d'inscription - activités	260 363	214 168	
Facturation aux membres - services GLS	103 432	120 563	
Intérêts	6 870	16 086	
Autres	29 678	18 514	
	1 391 957	1 199 544	

CHARGES

Frais d'activités	174 811	155 458	
Frais d'exploitation (annexe C)	414 651	390 437	
Frais de projets (annexe D)	697 310	530 397	
Frais de services - GLS	70 527	92 438	
Apports à recevoir non recouvrés	52 782	-	
Amortissement des immobilisations corporelles	9 541	10 763	
	1 419 622	1 179 493	

EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS

SUR LES CHARGES **(27 665) \$** 20 051 \$

La Chambre de commerce et d'industrie de Drummond

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 30 juin

2025

2024

	Investi en immobili- sations corporelles et oeuvres d'art	Non affecté	Total	Total
SOLDE , début de l'exercice	31 921 \$	220 699 \$	252 620 \$	232 569 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(9 541)	(18 124)	(27 665)	20 051
SOLDE , fin de l'exercice	22 380 \$	202 575 \$	224 955 \$	252 620 \$

La Chambre de commerce et d'industrie de Drummond

BILAN

Au 30 juin

2025

2024

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	335 059	\$ 449 427	\$
Dépôt à terme	-	50 847	
Créances (note 3)	77 755	52 745	
Frais payés d'avance	17 275	25 500	
Apports à recevoir encaissables au cours du prochain exercice	224 167	648 622	
	654 256	1 227 141	

DÉPÔT À TERME

APPORTS À RECEVOIR

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	19 995	29 536
OEUVRES D'ART	2 385	2 385
	727 483	\$ 1 315 062

	727 483	\$ 1 315 062	\$
--	----------------	--------------	----

La Chambre de commerce et d'industrie de Drummond

BILAN (suite)

Au 30 juin

2025

2024

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Dettes de fonctionnement (note 5)	144 554 \$	159 161 \$
Produits reportés	2 815	3 350
Apports reportés (note 6)	355 159	899 931
	502 528	1 062 442

ACTIF NET

Investi en immobilisations corporelles et oeuvres d'art	22 380	31 921
Non affecté	202 575	220 699
	224 955	252 620
	727 483 \$	1 315 062 \$

ENGAGEMENT (note 7)

Pour le conseil d'administration :

_____, administrateur

_____, administrateur

La Chambre de commerce et d'industrie de Drummond

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 30 juin

2025

2024

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Insuffisance des produits sur les charges	(27 665) \$	20 051 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	9 541	10 763
Intérêts théoriques sur la dette à long terme	-	869
	(18 124)	31 683
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement	(96 244)	(30 422)
	(114 368)	1 261

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Acquisition d'un dépôt à terme	-	(847)
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(2 943)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	-	262
	-	(3 528)

ACTIVITÉ DE FINANCEMENT

Remboursement de la dette à long terme	-	(40 000)
--	---	----------

DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

(114 368) (42 267)

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE,
début de l'exercice

449 427 491 694

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE,
fin de l'exercice

335 059 \$ 449 427 \$

La Chambre de commerce et d'industrie de Drummond

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 juin 2025

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme, constitué en vertu de l'article 211 de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif, a pour but de promouvoir le milieu des affaires, servir ses membres et favoriser l'échange des différents intervenants économiques de la région de Drummondville. Il est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de l'Organisme ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilisation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont comptabilisés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les produits tirés des cotisations sont comptabilisés au moment de l'admission ou du renouvellement des membres et amortis sur la période couverte par la cotisation.

Les produits tirés des commandites - activités et des droits d'inscription aux activités sont comptabilisés lorsque les activités ont lieu.

Les produits tirés de la facturation aux membres - services GLS sont comptabilisés lorsque le transport a été réalisé par le fournisseur.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés en fonction du temps écoulé ou au moment où ils sont acquis au titulaire.

Les produits autres sont comptabilisés lorsque les services sont rendus.

La Chambre de commerce et d'industrie de Drummond

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 juin 2025

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Apports de services

Le fonctionnement de l'Organisme dépend, en grande partie, des services de plusieurs bénévoles. Du fait que l'Organisme ne se procure normalement pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas des opérations entre parties liées autres que les membres de la direction qu'il évalue au coût.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision. La valeur comptable ajustée ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes, et la durée ou les taux suivants :

	Méthodes d'amortissement	Durée ou taux
Améliorations locatives	linéaire	5 ans
Enseigne	solde décroissant	30 %
Équipement informatique	solde décroissant	30 %
Mobilier de bureau	solde décroissant	30 %

Oeuvres d'art

Les oeuvres d'art sont constituées de toiles et sont évaluées à une valeur symbolique. Elles ne sont pas amorties.

La Chambre de commerce et d'industrie de Drummond

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 juin 2025

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable, c'est-à-dire qu'elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de ces actifs. Une perte de valeur doit se calculer comme le montant de l'excédent de la valeur comptable d'un actif à long terme sur sa juste valeur.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme sont composés de l'encaisse et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

3. CRÉANCES

	2025	2024
Comptes clients	66 158 \$	40 274 \$
Taxes à la consommation	11 597	12 471
	77 755 \$	52 745 \$

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2025	2024		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Améliorations locatives	27 218 \$	16 784 \$	10 434 \$	15 877 \$
Enseigne	1 330	872	458	654
Équipement informatique	29 406	25 438	3 968	5 669
Mobilier de bureau	13 659	8 524	5 135	7 336
	71 613 \$	51 618 \$	19 995 \$	29 536 \$

La Chambre de commerce et d'industrie de Drummond

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 juin 2025

5. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2025	2024
Comptes fournisseurs	106 370 \$	109 545 \$
Salaires et vacances courus	26 732	13 277
Sommes à remettre à l'État		
Retenues à la source et contributions	11 452	17 291
Frais courus	-	19 048
	144 554 \$	159 161 \$

6. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations externes, sont destinées à un projet spécifique, ainsi qu'un financement affecté reçu au cours de l'exercice considéré et destiné à couvrir les charges de fonctionnement des exercices subséquents.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2025	2024
SOLDE , début de l'exercice	899 931 \$	321 271 \$
Montants reçus au cours de l'exercice	715 533	1 263 658
Montants comptabilisés à titre de produits de l'exercice	(789 641)	(684 998)
Variation des apports à recevoir afférents à des apports reportés de l'exercice	(470 664)	-
SOLDE , fin de l'exercice	355 159 \$	899 931 \$

7. ENGAGEMENT

Bail

L'Organisme s'est engagé par bail jusqu'en juin 2027 pour la location d'un local. Le solde de l'engagement suivant ce bail s'établit à 65 886 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :

2026 -	32 536 \$
2027 -	33 350 \$

La Chambre de commerce et d'industrie de Drummond

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 juin 2025

8. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit découle principalement des créances et des apports à recevoir.

Risque de liquidité

L'Organisme est exposé au risque de liquidité principalement en ce qui a trait aux dettes de fonctionnement.

9. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été reclasés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

La Chambre de commerce et d'industrie de Drummond

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 30 juin

2025

2024

A - COMMANDITE - FONCTIONNEMENT

Promutuel	12 000 \$	15 000 \$
Ville de Drummondville	<u>37 000</u>	<u>36 500</u>
	49 000 \$	51 500 \$

B - PROJETS

Emploi-Québec - Diplôme d'études professionnelles en cuisine	438 398 \$	437 979 \$
Emploi-Québec - Parcours exploration	139 083	-
Emploi-Québec - Parcours féminin Drummondville	78 921	23 009
Emploi-Québec - Poursuivez le virage collaboratif avec Microsoft 365	-	23 251
Emploi-Québec - Programme direction générale	90 067	116 045
Emploi Québec - Virage numérique stratégique pour commerces et services	13 408	-
Fédération des chambres de commerce du Québec	29 764	31 513
Autres projets	-	1 701
	789 641 \$	633 498 \$

C - FRAIS D'EXPLOITATION

Salaires et charges sociales	290 110 \$	295 557 \$
Assurances	2 631	3 060
Cotisations et affiliations	3 973	3 641
Entretien et réparations	14 968	11 035
Formation	3 661	2 781
Fournitures de bureau	6 632	6 798
Frais bancaires	4 831	4 853
Frais de comité	2 453	4 243
Frais de représentation et de déplacement	3 732	5 061
Loyer	32 122	35 973
Publicité et promotion	4 757	4 182
Services professionnels	40 271	8 854
Télécommunications	4 510	4 399
	414 651 \$	390 437 \$

La Chambre de commerce et d'industrie de Drummond

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 30 juin

2025

2024

D - FRAIS DE PROJETS

Diplôme d'études professionnelles en cuisine	426 487	\$ 385 665	\$
Frais de promoteur collectif	1 349	18 320	
Parcours exploration	128 022	-	
Parcours féminin Drummondville	71 226	20 917	
Programme direction générale	70 226	105 495	
	<hr/>		
	697 310	\$ 530 397	\$
	<hr/>		

FA1TES P4RTIE DU NOM8RE.

66 2544
4 69 9 15 18 112 55 203 456
214 225 547 57 98 7 21 62 36
1599 871 36 51 11 25321 88 123 266
4122

ccid